

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2011  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, ce 11<sup>e</sup> jour d'octobre 2011, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Blanche-Yvonne Potvin, MM. Steeve Bussière, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin et Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absente : M<sup>me</sup> Marie-Eve Paré

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1992-10-11

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

**ADOPTÉ**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

CE-1993-10-11

Il est PROPOSÉ par M. Steeve Bussière et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert :

**ADOPTÉ**

**3. Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2011**

CE-1994-10-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 13 septembre 2011 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**4. Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

**5. Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

**6. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**7. Ressources financières**

**7.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

CE-1995-10-11 QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 3 576 690,79 \$ - chèques # 989 à 1315 inclusivement.

Pour un montant de 5 312 016,34 \$ - chèques # 1316 à 1891 inclusivement.

A D O P T É

**8. Direction générale et Secrétariat général**

**8.1 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Comité des retrouvailles de 1991 – Polyvalente de Normandin**

ATTENDU la demande du Comité des retrouvailles de 1991 en date du 19 septembre 2011, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Comité des retrouvailles de 1991 pour leur activité qui aura lieu le 8 octobre 2011 dans la cafétéria de la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la date rapprochée de la séance du comité exécutif pouvant autoriser cette demande qui est prévue pour le 11 octobre 2011 ;

ATTENDU que le directeur général a autorisé, de façon exceptionnelle, cette demande ;

En conséquence,

CE-1996-10-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente de Normandin, avec usage de boissons alcooliques, lors de l'activité du Comité des retrouvailles de 1991 qui se tiendra le 8 octobre 2011.

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire ainsi que la Directive sur les droits d'auteur doivent être respectées.

A D O P T É

### **8.2 Contribution financière – Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) pour l'année 2011-2012**

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) est une structure souple regroupant des partenaires majeurs qui partagent des objectifs communs. Actuellement, quatre commissions scolaires, cinq cégeps, la direction régionale du MELS et l'UQAC sont membres réguliers du consortium;

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation se consacre au développement d'une culture de recherche dans l'ensemble des milieux éducatifs, et ce, afin de favoriser la résolution de problèmes touchant éventuellement à divers milieux éducatifs et l'amélioration, à tous les ordres d'enseignement, de la qualité de l'éducation ;

CONSIDÉRANT qu'en 2010-2011, la commission scolaire a versé au Consortium régional de recherche en éducation un montant de 6 752 \$, soit 1 \$ par élève;

CONSIDÉRANT qu'un questionnement est porté sur la pertinence d'adhérer au consortium, on décide de suspendre notre contribution et de reporter cette décision en attendant de savoir s'il y a des projets dans notre commission scolaire. Il semblerait qu'il n'y a pas d'intervention dans nos écoles.

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne verse pas au Consortium régional de recherche en éducation une contribution financière, et ce, pour l'année scolaire 2011-2012.

A D O P T É

### **8.3 Prix du forestier de la relève 2012 – Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec inc.**

M. Rémi Rousseau mentionne que la contribution financière accordée à l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec inc. sera dorénavant payée directement par les responsables de la formation professionnelle.

### **8.4 Renouvellement de l'adhésion comme membre de la Société d'Histoire et de Généalogie Maria-Chapdelaine pour 2011-2012**

ATTENDU l'utilisation de l'appareil servant à l'impression de bulletins et de relevés de notes provenant du Service des archives de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets à la Société d'Histoire et de Généalogie Maria-Chapdelaine et que des frais d'utilisation sont prévus à chaque utilisation ;

ATTENDU la gratuité du service dans le cas où la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle sa carte de membre à la Société d'Histoire et de Généalogie ;

CE-1997-10-11

CE-1998-10-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle son adhésion à la Société d'Histoire et de Généalogie Maria-Chapdelaine pour l'année 2011-2012, et ce, pour un montant de 50,00 \$.

A D O P T É

### **8.5 Contribution financière – Festival de musique du Royaume Saguenay–Lac-Saint-Jean 2012**

ATTENDU la demande du vice-président du Festival de musique du Royaume en date du 17 septembre 2011, de participer financièrement à la 21<sup>e</sup> campagne de financement dont les sommes amassées seront remises en prix aux lauréats du concours du Festival de musique du Royaume qui se tiendra à Saguenay, du 19 avril au 5 mai 2012;

CE-1999-10-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Steeve Bussière et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe à la 21<sup>e</sup> campagne de financement du Festival de musique du Royaume pour un montant de 250,00 \$.

A D O P T É

### **8.6 Cotisation 2011-2012 – Éducation internationale**

ATTENDU la demande d'Éducation internationale (Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation), de renouveler notre adhésion pour 2011-2012 ;

CE-2000-10-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle sa cotisation 2011-2012 comme membre d'Éducation internationale au taux de 0,43 \$ par élève, pour 7 762 élèves jeunes et adultes, pour un total de 3 802,43 \$, taxes incluses.

A D O P T É

### **8.7 Contribution financière – Jeunesse, J'écoute**

ATTENDU la demande de commandite de M<sup>me</sup> Sabrina Grisé du Centre de Ressources et Promotions du Québec, pour soutenir la campagne d'information publique «Jeunesse, J'écoute» 2011;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

CE-2001-10-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Brigitte Gagné et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets donne suite à la demande de commandite pour la campagne d'information «Jeunesse, J'écoute» 2011, au montant de 250,00 \$, plus les taxes applicables.

A D O P T É

### **8.8 Utilisation de locaux sans frais – Comité des fêtes des Petites Franciscaines de Marie – Polyvalente Jean-Dolbeau**

ATTENDU la demande du Comité des fêtes des Petites Franciscaines de Marie en date du 28 septembre 2011, afin d'être exemptés des coûts inhérents à l'utilisation des locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau, en l'occurrence les frais de conciergerie ainsi que les frais pour les services d'un employé de la cafétéria, à l'occasion du dîner qui sera offert en l'honneur du départ de la congrégation des Petites Franciscaines de Marie, le 9 octobre prochain, à la Polyvalente Jean-Dolbeau ;

ATTENDU les coûts approximatifs de 150 \$ (tarif de base) pour la conciergerie et 150 \$ pour les services du cuisinier ;

ATTENDU la date rapprochée de la séance du comité exécutif pouvant autoriser cette demande qui est prévue pour le 11 octobre 2011 ;

ATTENDU que le directeur général a autorisé, de façon exceptionnelle, cette demande ;

En conséquence,

CE-2002-10-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau et ainsi exempter le Comité des fêtes des Petites Franciscaines de Marie des coûts reliés à la conciergerie et aux services d'un employé de la cafétéria de la Polyvalente Jean-Dolbeau, lors du dîner qui sera offert le 9 octobre prochain, à ladite polyvalente.

A D O P T É

### **9. Période de questions accordée aux commissaires**

M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin questionne sur la vérification des antécédents judiciaires des élèves majeurs qui arrivent de l'extérieur.

On mentionne que seulement les employés sont soumis au processus de vérification des antécédents judiciaires.

**10. Prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue le 8 novembre 2011, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Saint-Félicien

**11. Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 5.

A D O P T É

CE-2003-10-11

(M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale)

(M. Rémi Rousseau, président)